

Contact: Jonathan La Morte: +32 (0)2 789 24 01
Date: 15/06/2012
Reference: PR 2012/019

Vote du Parlement européen: le scandale PIP requiert une action européenne ferme

Hier, le Parlement européen a voté une résolution portant sur le scandale des implants mammaires PIP qui a touché 400.000 femmes à travers le monde et plus de 100.000 femmes en Europe.

Le cas PIP (Poly Implant Prothèse) illustre l'échec du système actuel de protection de la sécurité des consommateurs et le besoin urgent d'une révision majeure de la législation européenne sur les dispositifs médicaux en vue de rétablir la confiance du public.

Le BEUC soutient vivement la demande du Parlement européen d'introduire un système d'autorisation préalable à la mise sur le marché pour certaines catégories de dispositifs à hauts risques (comme les stimulateurs cardiaques) et se félicite de ses recommandations visant à renforcer la surveillance du marché, de donner aux consommateurs la possibilité de déclarer les effets indésirables, d'améliorer la traçabilité des dispositifs médicaux et de renforcer la coordination entre les Etats membres.

Monique Goyens, Directrice Générale du BEUC, a déclaré:

«Les autorités sanitaires nationales ne fournissent pas d'informations cohérentes au sujet des implants PIP défectueux. Certains Etats membres conseillent de surveiller la situation tandis que d'autres recommandent l'enlèvement des implants. Cette cacophonie crée une grande confusion et anxiété pour des milliers de femmes. Les consommateurs sont en droit d'obtenir des informations plus fiables concernant les risques associés aux implants cosmétiques, mais aussi concernant la possibilité qu'il faille les remplacer après une certaine période.

«A juste titre, les Eurodéputés estiment que la fraude sanitaire PIP est un autre exemple qui met en lumière la nécessité d'un système de recours collectif qui permettrait aux consommateurs de défendre leurs droits et obtenir réparation du préjudice qu'ils ont subi.

« Un implant n'est pas comparable à, par exemple, une montre peu coûteuse, que l'on jette à la poubelle quand elle est défectueuse. Il est crucial que les implants soient soumis à une évaluation clinique approfondie afin de prouver leur innocuité et leur efficacité avant d'être placés dans un corps humain.»

FIN